



Souffel
WEYERSHEIM

www.souffelweyersheim.fr

République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 Mars 2025,

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi trente-et-un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire.

Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : 18 Mars 2025

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 9
Élus présents : 20	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 7

Secrétaire de séance : Mme Annabella PINTO, Conseillère Municipale

Présents :

M. Alain JANSEN, M^{me} Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, Mme Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M^{me} Myriam JOACHIM, M. Bernard WEBER, M^{me} Brigitte SCHLEIFER, Adjoints au Maire ;

M. Laurent REYMANN, M. Martial GERHARDY, M^{me} Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Sabin MUNTEAN, M^{me} Isabelle DURINGER, Mme Solange WOLFF MINTSA, M^{me} Annabella PINTO, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Mario VOELKEL, Conseiller Municipal a donné procuration à Mme Myriam JOACHIM, Adjointe au Maire.

Mme Nadia THOMAS, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Pierre PERRIN, Maire.

Mme Fabienne BIGNET, Conseillère Municipale a donné procuration à Mme Marie-Laure KOESSLER, Adjointe au Maire.

M. Jean-Philippe DECOUR, Conseiller Municipal a donné procuration à M. Alain JANSEN, Adjoint au Maire.

Mme Virginie JACQUEMIN, Conseillère Municipale a donné procuration à Mme Hélène MULLER, Adjointe au Maire.

M. Daniel MAENNER, Conseiller Municipal a donné procuration à Mme Brigitte SCHLEIFER, Adjointe au Maire.

Mme Fanny GOURDIN, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Sabin MUNTEAN, Conseiller Municipal.

Absents sans donner de mandat :

M^{me} Odile NGO YANGA, Conseillère Municipale.

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

20/2025 – PATRIMOINE - CESSION D'UN TERRAIN RUE DU DÉPOT

Dans sa délibération du 24 février 2025, le conseil municipal a adopté le principe d'aliéner la parcelle cadastrée section 13 n° 264 d'une contenance de 1,90 ares située rue du Dépôt dans l'emprise du projet de zone d'activité intercommunale dite « la Redoute – Maréchaux ».

L'Eurométropole de Strasbourg propose à la commune de lui céder ce bien immobilier au prix total de 5 187,00 euros. Cette somme correspond à la valeur vénale estimée par la Division du Domaine sollicitée par l'Eurométropole de Strasbourg pour 4 940,00 euros à laquelle a été ajoutée une indemnité de remploi d'un montant de 247,00 euros.

Sollicité par la commune, le Pôle d'Evaluation Domaniale a pour sa part évalué la valeur vénale de la parcelle à un euro symbolique car elle a récemment été aménagée afin d'assurer la desserte d'un projet de construction.

Il est proposé de vendre la parcelle cadastrée section 13 n°264 de 1,90 ares à l'Eurométropole de Strasbourg au prix de 5 187,00 euros.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2121-29, L. 2122-21 et L. 2241-1 ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2024 déclarant cessibles les parcelles à acquérir dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités intercommunale dite "la Redoute - Maréchaux " sur les communes de Mundolsheim, Niederhausbergen et Souffelweyersheim ;

VU l'offre de l'Eurométropole de Strasbourg notifiée le 28 janvier 2025 ;

VU la lettre valant avis du Domaine du 14 février 2025 ;

Considérant que le terrain cadastré section 13 n°264 ne présente pas d'intérêt pour la Commune ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE

- la vente à l'Eurométropole de Strasbourg de la parcelle cadastrée section 13 n° 264 (1,90 ares) à Souffelweyersheim au prix de 5 187,00 euros.***

AUTORISE

- Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente à intervenir.***

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 01 avril 2025



Le Secrétaire de séance

Annabella PINTO



Le Maire

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 03.04.2025